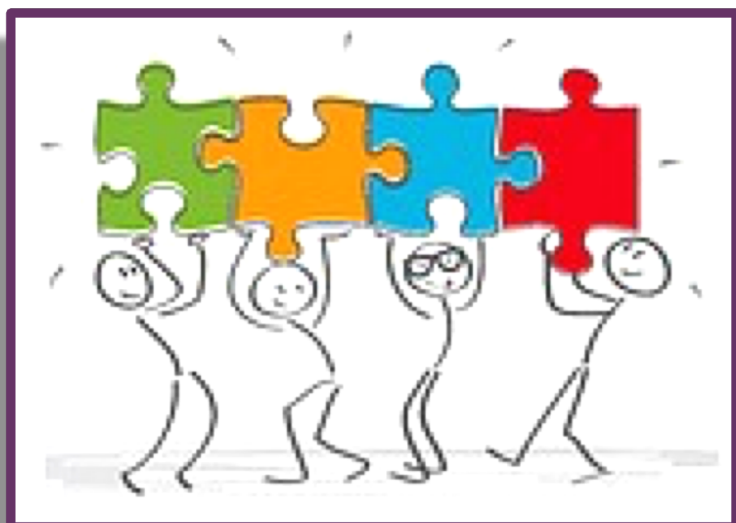


Le G.E.E.M



Groupe d'Etude sur l'Enfance Maltraitée

Association Loi 1901

M. Balençon, C. Maitrot, B. Ragel, E. Vallery-Masson

Le GEEM

Le GEEM est un groupe de réflexion autour de l'enfance en danger qui se veut pluri professionnel et inter institutionnel. Il existe depuis le 27 juin 1989, sous statut associatif. Il collabore avec l'Institut de la Mère et de l'Enfant, association qui soutient des actions locales en œuvrant dans le domaine de l'enfance.

Le GEEM mène ses activités bénévoles avec un objectif principal, novateur à sa création, qui est de décroiser les pratiques, de mieux se connaître entre professionnels pour éviter certains clivages qui peuvent apparaître dans la prise en charge de l'enfance en danger.

Ses membres échangent de façon trimestrielle, sur un temps de soirée, à partir d'une situation anonymée, de difficultés de prise en charge.

La réalisation de journées à thèmes en fonction des besoins de réflexion repérés dans la sphère de la protection de l'enfance fait aussi partie de ses activités.

Cette association a permis la publication de plusieurs travaux sur le thème de l'enfance en danger.

Bien que les membres du GEEM ne soient engagés ni au titre de leur institution de rattachement ni de leur formation initiale, la justice, la santé, le travail social, l'enseignement scolaire et la formation professionnelle y sont représentés.

La composition du GEEM a évolué au fil du temps mais à toujours gardée un caractère pluriel :

- Avocats pour enfants,
- Magistrats du parquet et du siège,
- Médecins généralistes,
- Pédiatres,
- Médecins légistes,
- Pédopsychiatres,
- Médecins urgentistes,
- Médecins de santé publique,
- Policiers,
- Gendarmes,
- Psychologues,
- Educateurs spécialisés,
- Médiatrices scolaires,
- Travailleurs sociaux...

Tous ces professionnels constituent les corps de métiers d'horizons divers qui sont parties prenantes du groupe. Tous ont une expérience reconnue et un intérêt fort en protection de l'enfance. Certains d'entre eux ont une activité d'experts près la Cour d'appel de Rennes

Le GEEM est partie prenante depuis septembre 2017 de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'enfance.

Les journées du GEEM

Depuis 1993, le GEEM a organisé plusieurs journées de formation destinées à un public large préoccupé par les violences faites aux enfants.

On citera les journées les plus marquantes en raison de leur caractère avant-gardiste et leur résonance professionnelle :

2000 : Que faire de la parole de l'enfant ?

Avec la participation d'Hubert Van Gijsegem, professeur de psychologie à l'université du Québec à Montréal,

2005 : Les pleurs du nourrisson entre communication et violence

Avec la participation de Sylvie Fortin, Infirmière B, Sc., Cand. M.SC Responsable du programme de prévention du SBS. CHU mère-enfant, Sainte Justine Montréal,

2012 : L'autorité parentale mal menée, autorité parentale malmenée

Avec la participation de Jean Claude Quentel, psychologue clinicien, professeur université de Haute Bretagne – Rennes et de Daniel MARCELLI, professeur de pédopsychiatrie-Poitiers.

2017 : Violences conjugales... et les enfants .

Avec la participation d'Edouard Durand, Juge des enfants, Tribunal des enfants de Bobigny.